



EMPREINTE ÉCONOMIQUE DU RUGBY PROFESSIONNEL FRANÇAIS

Étude sur la contribution économique, fiscale, sociale et territoriale de la Ligue Nationale de Rugby et des 30 clubs professionnels
Saison 2024-2025

Edito

30 ans après le passage du rugby au professionnalisme, 27 ans après la création de la Ligue Nationale du Rugby, le rugby professionnel est désormais un acteur économique de premier plan du sport français. Avec un poids économique de 1.33 milliard d'euros, la LNR et les 30 clubs professionnels sont aujourd'hui les leaders du rugby au niveau international. Cette empreinte économique particulièrement importante illustre la bascule des acteurs du rugby professionnel vers de véritables « entreprises de spectacle ».

S'il faut se féliciter de ce montant, en augmentation constante grâce au développement des ressources de l'écosystème, d'autres résultats trouvent une importance au moins aussi grande à nos yeux : accroissement des affluences, hausse des emplois soutenus – non délocalisables, renouvellement du parc d'enceintes sportives en 15 ans sans accueil de compétition internationale majeure (la Coupe du monde de Rugby 2023 s'étant déroulée dans des stades de football), généralisation de modèles économiques sains et diversifiés, contribution au rayonnement et à l'attractivité des territoires d'implantation des clubs, relation loyale à l'argent public... Autant d'éléments qui font du rugby professionnel français un contributeur majeur au vivre ensemble dans les territoires et au bien commun.

Le rugby professionnel fédère et rassemble, et ses valeurs – monétaires mais plus encore humaines – continueront à œuvrer pour le collectif.

Yann Roubert •

Président de la Ligue Nationale de Rugby



Objectifs et périmètre

Le CDES a évalué le **poids économique du rugby professionnel*** à travers l'analyse de 3 types d'acteurs :

- **La Ligue Nationale de Rugby**, organisatrice des compétitions (dont les phases finales), et centralisatrice des droits médias notamment.
- **Les 30 clubs professionnels de TOP 14 (quatorze) et PRO D2 (seize)**, acteurs majeurs de l'économie du rugby en leur qualité d'entreprises de spectacle sportif.
- **Les « publics » de l'écosystème** : les spectateurs, les accrédités, les médias, la production TV, les prestataires, et les partenaires publics ou privés.

Cette étude couvre plusieurs dimensions :

- **Une évaluation macroéconomique de l'activité produite par le rugby professionnel** sur l'ensemble du territoire,
- **Une quantification du nombre d'emplois directs, indirects et induits** soutenus par la LNR et les clubs de TOP 14 et de PRO D2
- **Une valorisation de plusieurs indicateurs complémentaires illustratifs de l'activité « rugby professionnel »** : contributions sociales et fiscales, investissements infrastructurels, participation au rayonnement territorial, etc.

* Voir détails et précisions méthodologiques p.38 et suivantes



Sommaire

01

CHIFFRES-CLÉS

- Acteur économique majeur
- 2019-2025 : une croissance soutenue
- Créateur de lien social
- Contributeur public
- Ce que les chiffres ne disent pas
- Par rapport d'autres secteurs d'activités
- Une entreprise majeure de spectacle vivant

02

LES ACTEURS SPORTIFS

- La Ligue Nationale de Rugby
- Les clubs de TOP 14 et de PRO D2

03

L'ÉCOSYSTÈME : LES PUBLICS

- Les spectateurs
- Les accrédités
- Medias - Partenariat
- Les prestataires
- Les parieurs

04

LES CONTRIBUTIONS PUBLIQUES

- Les soutiens des collectivités territoriales
- Les contributions du rugby professionnel
- Un rapport loyal du rugby à l'argent public

05

LES EMPLOIS SOUTENUS

- Emplois directs
- Emplois indirects
- Emplois induits

06

AUTRES SOURCES DE RAYONNEMENT

- Investissements infrastructurels
- Contribution économique aux territoires hôtes
- Rayonnement territorial
- Visibilité

07

MÉTHODOLOGIE

- Cadrage général
- Une approche par les dépenses
- Les acteurs étudiés
- La collecte des données
- Le CDES



Chiffres-clés

01

Le rugby professionnel

Acteur économique majeur



+38%

HAUSSE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE PRODUITE PAR LE
RUGBY PROFESSIONNEL LORS DE LA SAISON 2024-2025,
PAR RAPPORT À 2018 - 2019



**1,33
milliard d'euros**

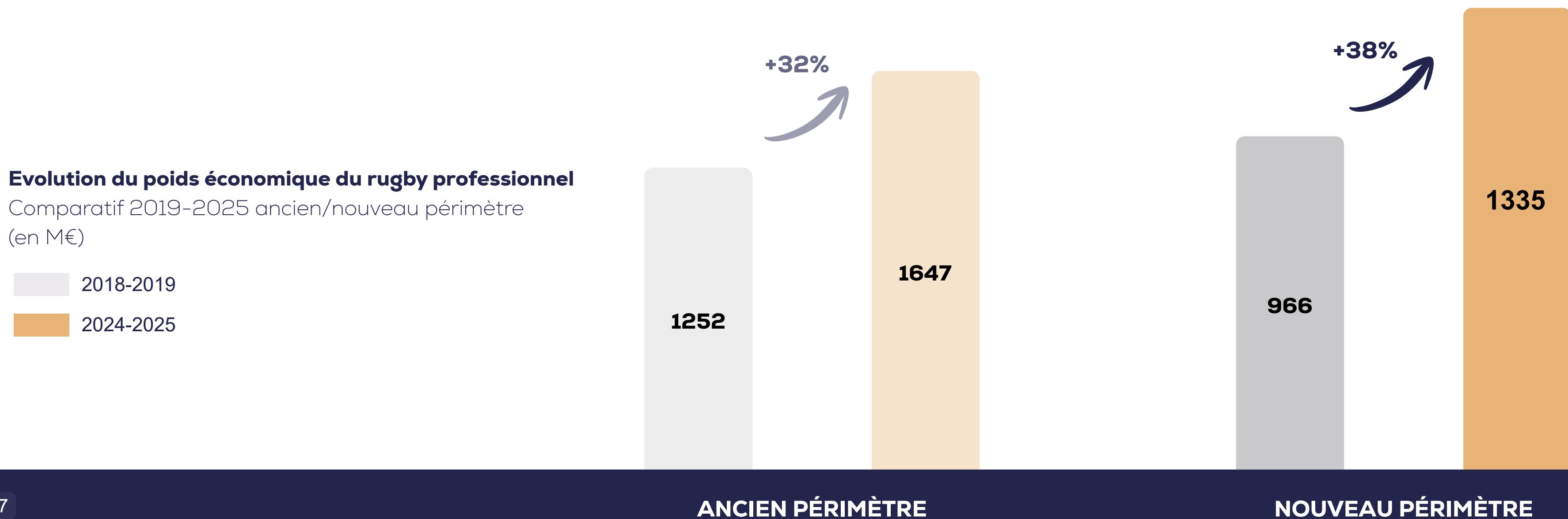
L'activité économique produite
par le rugby professionnel
lors de la saison 2024-2025

Cette valorisation repose sur
l'agrégation des dépenses des
acteurs économiques du rugby
professionnel (LNR, clubs) et
des publics de leur écosystème.

2019-2025 : une croissance soutenue

La méthodologie de calcul du poids économique a connu une récente évolution, désormais validée par les économistes du sport, la comptabilité nationale et les institutions sectorielles. La principale conséquence a été que le périmètre considéré pour évaluer le poids économique du rugby professionnel s'est en partie resserré, afin d'éviter notamment des "doubles comptes" précédemment intégrés dans le calcul. Ceci emporte deux commentaires :

- 1) **A périmètre constant entre 2018-2019 et 2024-2025**, le poids économique du rugby professionnel serait passé de 1252 à 1647 M€, soit une hausse de 32%.
- 2) **A périmètre retraité**, le poids économique du rugby professionnel s'établit à 1335 M€ en 2025 soit une hausse encore plus importante de 38% par rapport au poids retraité de l'année 2019 (966 M€).



Le rugby professionnel

Acteur économique majeur

Montants (en k€)

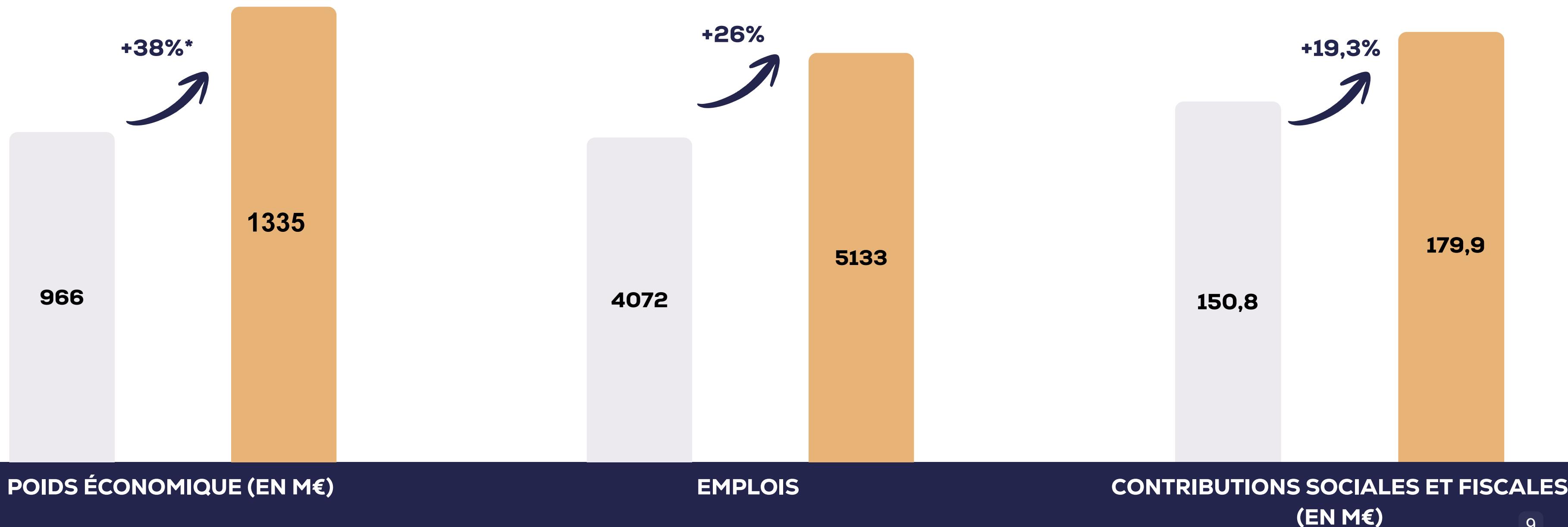
| 1 | LES ACTEURS SPORTIFS | | LNR 54 721 |
|---|------------------------------------|---|-----------------------------------|
| | Clubs Professionnels | 575 280 | |
| 2 | LES PUBLICS | | Les Spectateurs 203 691 |
| | Les Accrédités LNR + EPCR | 5 125 | |
| 3 | LES CONTRIBUTIONS PUBLIQUES | | Les Médias et Partenaires 210 153 |
| | Les Prestataires | 1 996 | |
| | | Les Parieurs | 139 200 |
| | | Les Collectivités Territoriales | 12 910 |
| | | Les Contributions Sociales / Impôts Taxes | 124 082 |
| | | Les Taxes de Solidarité | 7 934 |
| | | TOTAL | 1 335 092 |

2019-2025 : une croissance soutenue

L'étude met en évidence une **croissance soutenue de l'ensemble des indicateurs** qualifiant le poids économique du rugby professionnel français, témoignant du dynamisme du secteur :

- A périmètre constant par rapport à l'étude précédente, le poids économique global est en hausse de 38%.
- Le nombre d'emplois soutenus de façon directe, indirecte et induite augmente de 26%.
- Les contributions sociales et fiscales affichent une croissance de 19,3%.

Malgré une période marquée par la crise sanitaire, **la croissance globale du rugby professionnel français ne fait donc que se confirmer, renforçant sa position de leader au niveau international.**



* En utilisant la méthodologie de 2019 désormais scientifiquement caduque, le poids économique du rugby s'établirait en 2025 à 1,647 M€.

Le rugby professionnel

Créateur de lien social

L'activité économique n'est pas le seul déterminant de l'empreinte du rugby professionnel. Il est aussi :

- **Fédérateur et générateur d'émotions** : les rencontres de rugby professionnel ont fait venir **plus de 5,3 millions de spectateurs dans ses stades en 2024-2025.**
- **Acteur social** : le rugby professionnel soutient un total de **5 133 emplois** de façon directe, indirecte et induite.



5 133

emplois soutenus
vs 4072 en 2019
(+26%)



5 329 149

spectateurs

2 932 976
spectateurs en TOP 14

1 430 101
spectateurs en PRO D2

966 072
spectateurs pour les
phases finales et autres
matchs (EPCR,
InExtenso Super Sevens)





Le rugby professionnel

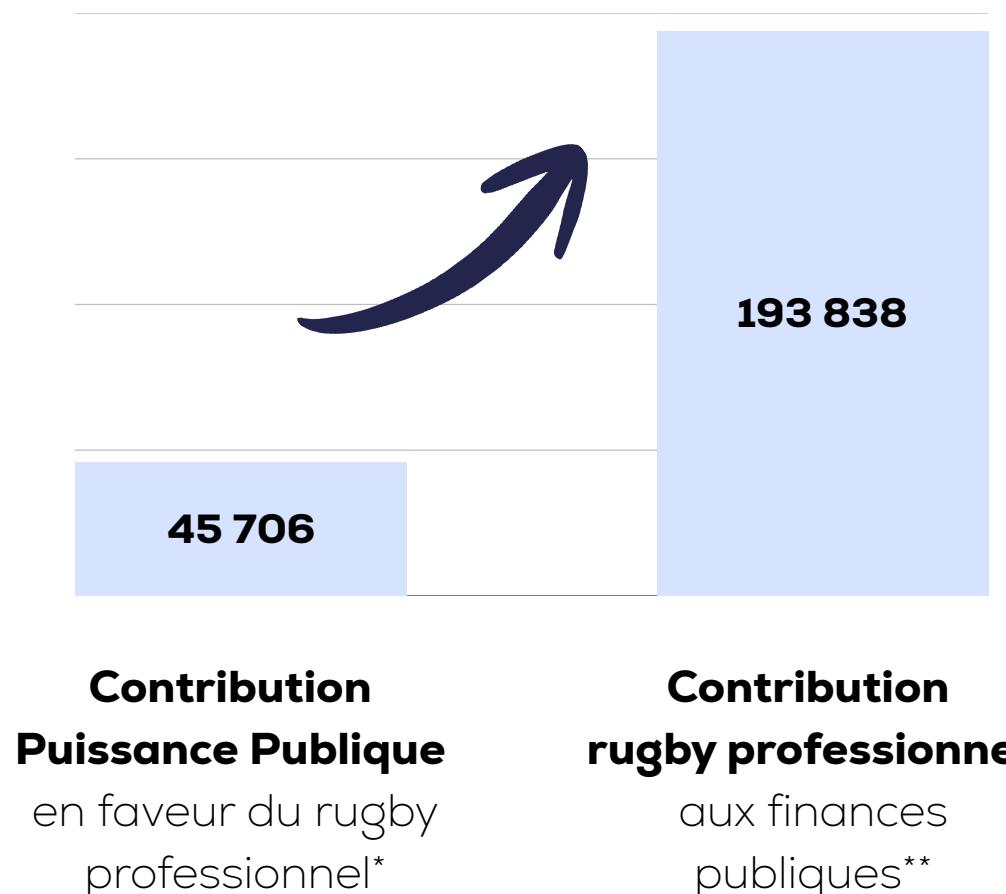
Contributeur public

La Ligue Nationale de Rugby et les 30 clubs professionnels de TOP 14 et de PRO D2 sont par ailleurs des contributeurs importants aux finances publiques à travers les cotisations sociales, les impôts et les taxes versées aux différents organismes publics. **Le total de ces contributions publiques s'élèvent à 193,8 M€ au titre de la saison 2024-2025.**

A l'inverse, les acteurs du rugby professionnel bénéficient d'un soutien financier de la part des collectivités territoriales à travers les subventions, les achats de prestations de services et les coûts d'entretien des stades. **Le soutien public au rugby professionnel a été évalué à 45,7 M€.**

Ces deux données font donc apparaître le fait que le rugby professionnel a un rapport loyal à l'argent public puisque **pour 1 € de soutiens publics, le rugby contribue à hauteur de 4 € aux finances des organismes publics.**

Un rapport de 1 à 4



*subventions et achats de prestations, fonctionnement Stade

** cotisations salariales et patronales, impôts et taxes



Ce que les chiffres ne disent pas du rugby pro



EMPLOIS

non délocalisables et non
remplaçables par l'IA



STADES

1,1Md€ d'investissements,
dont 60% par le privé



PAYS DIFFUSEURS

plus de 90 territoires



RESPONSABILITÉ

préserver le modèle de
formation, l'équité des
compétitions, la santé des
joueurs

Par rapport à d'autres secteurs d'activités,

le rugby professionnel c'est...

13%

des produits

des 6 ligues de sports
collectifs masculins en
France

66%

des produits

du sport professionnel
masculin, hors football

17%

du public des concerts,

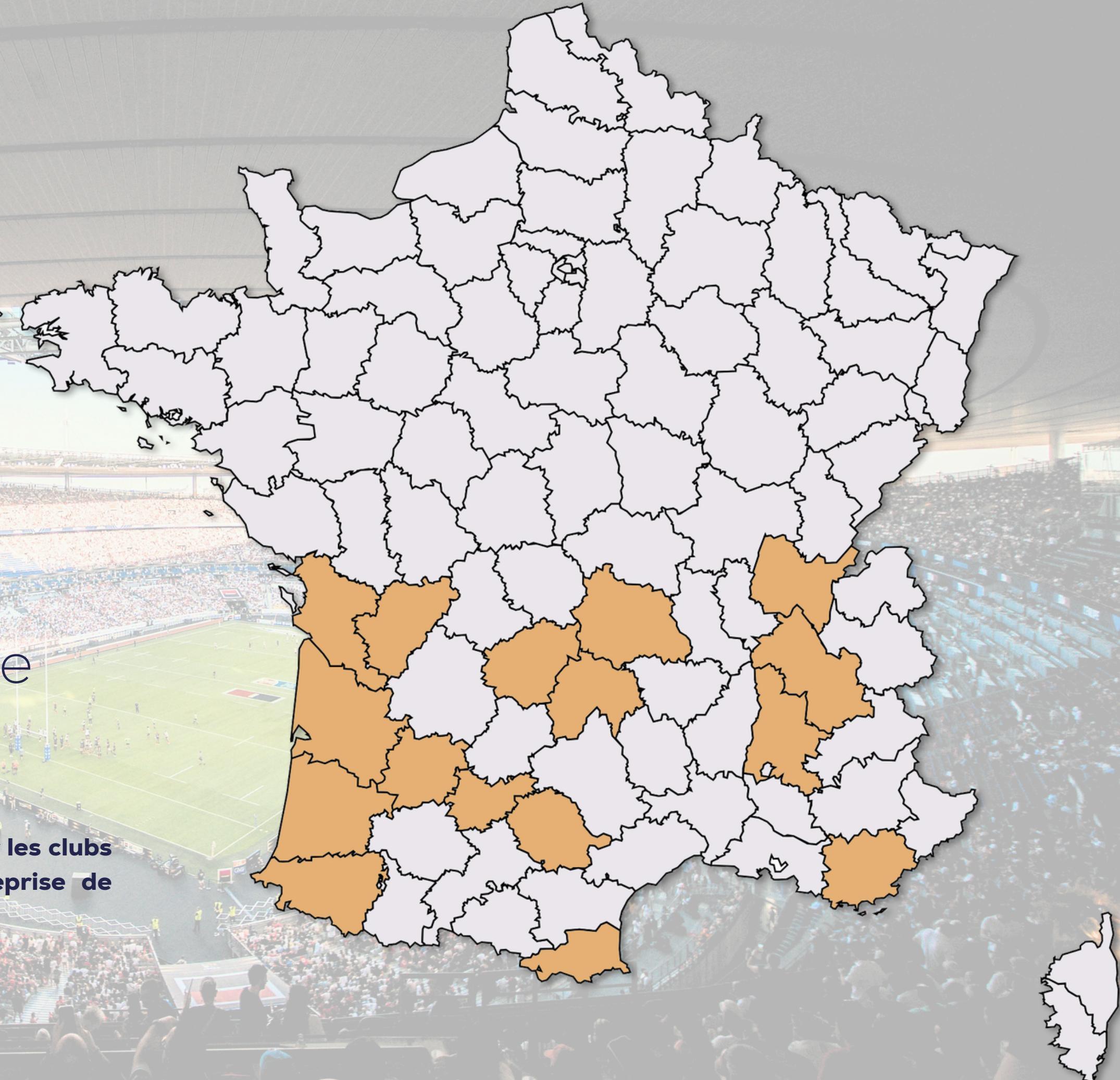
(5,3M vs 31,2M de
spectateurs)



Le rugby professionnel

une entreprise majeure de
spectacle vivant

Le rugby professionnel, par les affluences générées par les clubs de TOP 14 et PRO D2, constitue la première entreprise de spectacle sportif dans 16 départements français.





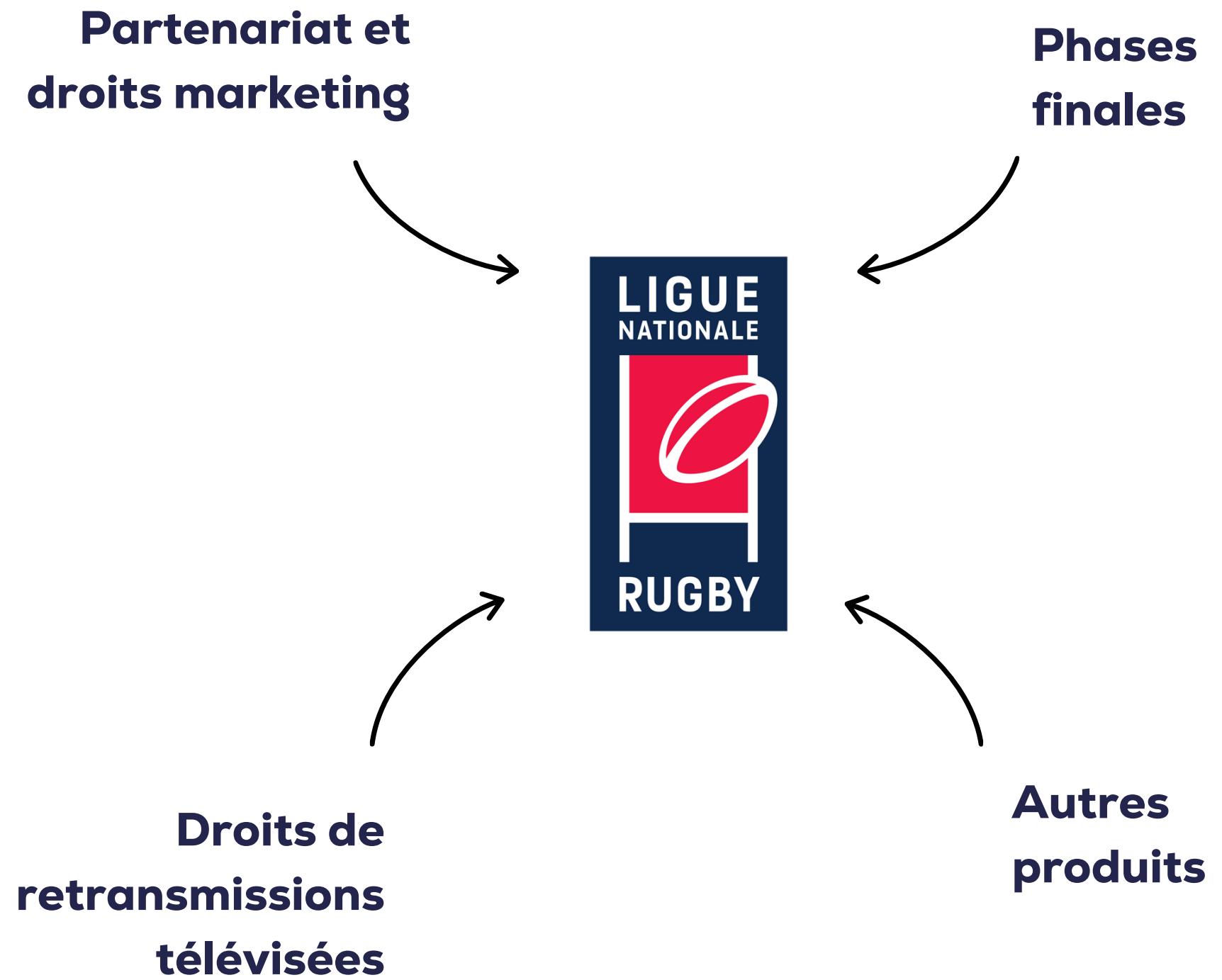
Les acteurs sportifs

La LNR et les 30 clubs professionnels

02

Les sources de revenus LNR

Un financement privé et diversifié



Le rugby professionnel s'est construit sur des **modèles économiques qui se veulent sains et diversifiés** : ils reposent majoritairement sur des ressources privées, misant sur la valorisation du produit télévisuel, mais aussi sur le développement des partenariats, et l'organisation de matchs premium de phases finales.

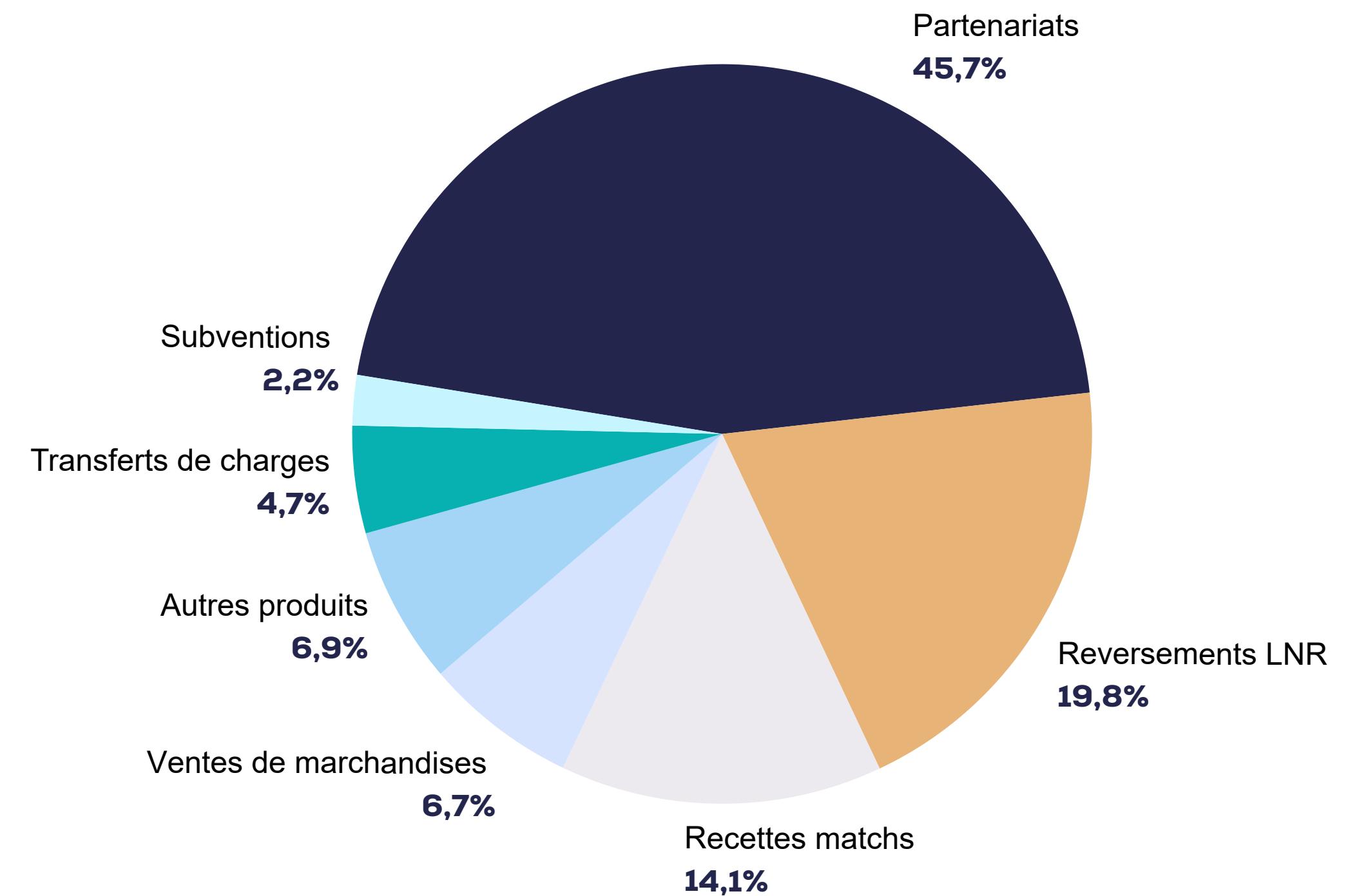


Les sources de revenus clubs

Des modèles économiques reposant sur le jour de match

Répartition des produits clubs TOP 14 et PRO D2

En %, saison 2024-2025



Les clubs professionnels pour leur part **maximisent les revenus en jours de match** : s'ils bénéficient des reversements LNR (droits TV et marketing), **la majorité des budgets dépendent des partenariats et hospitalités**, et du développement des services aux publics (**billetterie, restauration, merchandising...**)

Les acteurs sportifs

Charges de fonctionnement de la LNR

Les dépenses engagées par la LNR s'élèvent au total 184 805k€.

Ce montant a toutefois été retraité pour des raisons méthodologiques en déduisant :

- **Une partie des dépenses en faveur des finances publiques**, dont les cotisations sociales, les taxes et impôts ou une partie des dépenses de solidarité (taxe Buffet), valorisées par ailleurs en tant que contributions publiques (voir p.24).
- **Les 126,9 M€ redistribués aux clubs professionnels**, issus de la commercialisation par la LNR des droits télévisés et de certains droits marketing afin d'éviter un double compte, puisque cette dépense de la LNR constitue une recette des clubs, permettant à ces derniers de financer une partie de leurs activités.

Au total, les dépenses de la Ligue Nationale de Rugby retenues au titre de la saison 2024-2025 s'établissent à 54,721 M€.

Montants (en k€)

| | Montants (en k€) |
|--|------------------------------|
| Solidarité | 17 543 |
| Organisation phases finales | 8 429 |
| Redistribution Clubs | 126 940 |
| Fonctionnement | 28 749 |
| Cotisations sociales | 2 331 |
| Impôts et Taxes | 93 |
| TOTAL RETENU | 54,7 millions d'euros |
| Hors redistribution clubs / cotisations sociales / taxes | |

Les acteurs sportifs

Charges de fonctionnement des clubs

| | Montants (en k€) |
|--|---|
| Achats | 91 619 |
| Services extérieurs | 65 264 |
| Autres services extérieurs | 84 392 |
| Impôts et taxes | 10 079 |
| Masse salariale | 271 086 |
| Cotisations sociales | 111 576 |
| Amortissements et provisions | 29 716 |
| Autres charges | 33 204 |
| TOTAL RETENU Hors cotisations sociales et impôts / taxes | 575,3 millions d'euros |

Les dépenses des clubs s'établissent à 696,9 M€ au titre de la saison 2024-2025. Comme pour la LNR, le choix est fait de retirer de ce montant les contributions sociales et fiscales des clubs, ces dernières étant présentées par ailleurs.

Les dépenses des clubs professionnels retenues au titre de la saison 2024-2025 s'établissent ainsi à 575,3 M€.



L'écosystème : les publics

03

Les spectateurs

En s'appuyant sur les études d'impact économique menées auprès des clubs professionnels de rugby de TOP 14 et de PRO D2 ou sur les phases finales du TOP 14 (demi-finales et finale 2025), **il est possible de déterminer un panier moyen de dépenses, pour les achats effectués par les spectateurs hors stade (transports, hébergement, restauration, tourisme, autres).** Sur ces bases et en tenant compte des affluences de la saison 2024-2025 sur les différentes compétitions, **les dépenses du public « Spectateurs » contribuent à hauteur de 203 690 k€ au poids économique du rugby professionnel.**

Ce montant peut être décomposé par compétition comme suit.



SAISON RÉGULIÈRE

98 479 570€



PHASES FINALES

45 344 968€



SAISON RÉGULIÈRE

36 077 953€



COUPES D'EUROPE

22 763 843€



SUPER SEVENS

1 024 258€

TOTAL DES DÉPENSES

203,7

millions d'euros



Les accrédités

Les manifestations sportives, de saison régulière ou de phases finales, nécessitent la présence d'accrédités indispensables à la tenue des matchs.

Souvent appelés "officiels de matchs", il peut s'agir des arbitres, des médecins de matchs, des représentants FFR ou délégués LNR, etc...

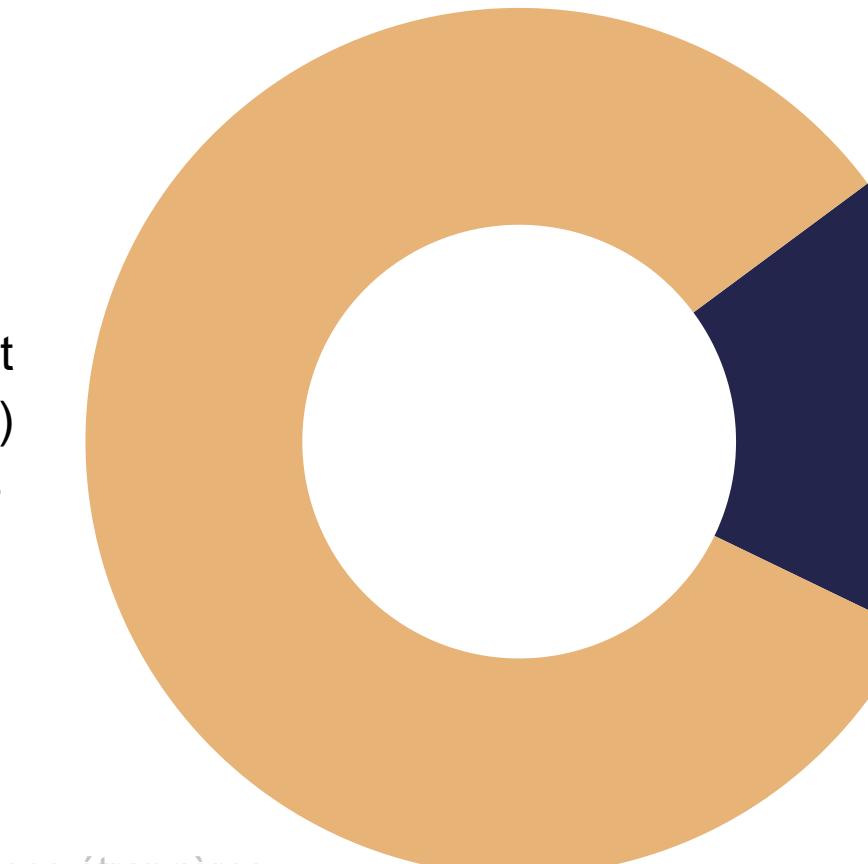
Les dépenses de ce public s'élèvent à 4,2M€, auxquels s'ajoutent pour les matchs de coupes d'Europe disputés en France les dépenses des équipes étrangères, pour un montant total de 5,12 M€.

Dépenses public "Accrédités"

En k€

Accrédités TOP 14 et
PRO D2 (1)
4 238

Accrédités Coupes
d'Europe (2)
887



(1) arbitres et officiels de matchs

(2) même publics + équipes visiteuses étrangères



TOTAL DES DÉPENSES

5,12

millions d'euros



Medias - Partenaires

L'attractivité du rugby se mesure aussi à la volonté de ses “contributeurs” de vouloir faire vivre le “produit rugby”, en capitalisant sur son image notamment et son attractivité. Ainsi :

- Le rugby professionnel constitue aujourd’hui un véritable **produit d’appel de l’offre sportive de Canal+**. Le TOP 14 et la PRO D2 sont **l’un des moteurs dans la souscription d’abonnements du groupe**. Un certain nombre de fans s’abonnent ainsi à Canal+ pour suivre le feuilleton du rugby professionnel. Outre les dépenses d’abonnements, Canal+ réalise de son côté des dépenses afin de couvrir les **frais de production et l’éditorialisation des rencontres** par une rédaction de journalistes spécialisée rugby et des émissions complémentaires en marge des matchs
- Outre les médias, les partenaires du rugby professionnel, aussi bien ceux de la LNR que ceux des clubs, réalisent des “activations” complémentaires à leurs achats de droits pour valoriser leurs investissements auprès du public.

Ces dépenses s’élèvent à un montant de 210,1 M€ pour ce public “Media-Partenaires”.

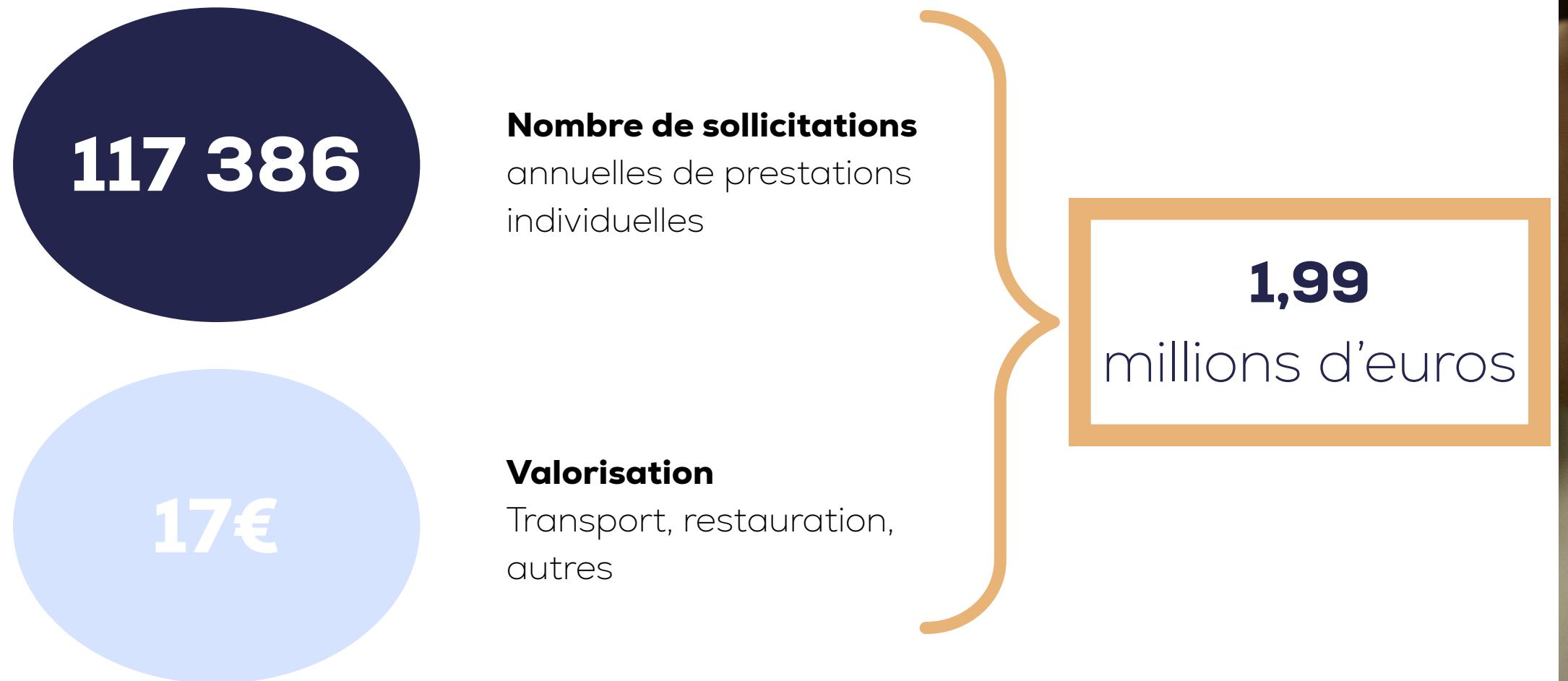
210,1
M€

DÉPENSES
DU PUBLIC "MÉDIA - PARTENAIRES"

Les prestataires

Toujours selon les études d'impact multiclubs et phases finales réalisées par le CDES, **plus de 100 000 personnes sont mobilisées chaque saison pour la préparation et la livraison des matchs de rugby professionnel**. On retrouve dans ces publics différentes catégories de prestataires : sécurité, logistique, restauration, etc. Leur participation aux rencontres entraîne notamment des dépenses de transports, de restauration ou d'hébergement. **Ces dépenses ont été évaluées à 1996 k€ en 2024-2025.**

Dépenses du public "Prestataires" Jour de match



Source : CDES, études d'impact multiclubs LNR



Les parieurs

Les paris sportifs constituent un élément de plus en plus structurant de l'économie du sport en France. Dans ce contexte, le rugby professionnel bénéficie d'une exposition régulière auprès des parieurs, contribuant à renforcer sa visibilité et son poids économique global.

En 2024, les paris en ligne consacrés au rugby ont représenté 186 M€ de mises, selon les données publiées par l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ). Sur la base d'hypothèses prudentes et des données LNR, permettant d'isoler le champ des compétitions professionnelles, **les compétitions organisées par la Ligue Nationale de Rugby (notamment TOP 14 et PRO D2) peuvent être considérées comme représentant près des trois quart de ce montant.**

Sur la base de ces hypothèses et de ce travail d'analyse, les dépenses des parieurs à travers **les mises sur les paris sportifs en ligne contribueraient à hauteur de 139,2 M€ au poids économique du rugby professionnel.**

Cette estimation met en évidence l'intérêt important que suscite le rugby professionnel auprès du public de parieurs. Bien que ces montants n'aient pas d'effet direct sur le financement des clubs ou des organisations sportives (à l'exception d'un montant revenant à la LNR à travers le "droit au pari"), ils **témoignent néanmoins du dynamisme commercial et de l'attractivité du rugby professionnel** français dans un marché des paris en ligne en pleine expansion.



**CONTRIBUTION DES MISES
au poids économique du rugby professionnel**



Les contributions publiques

04

Les soutiens des collectivités territoriales

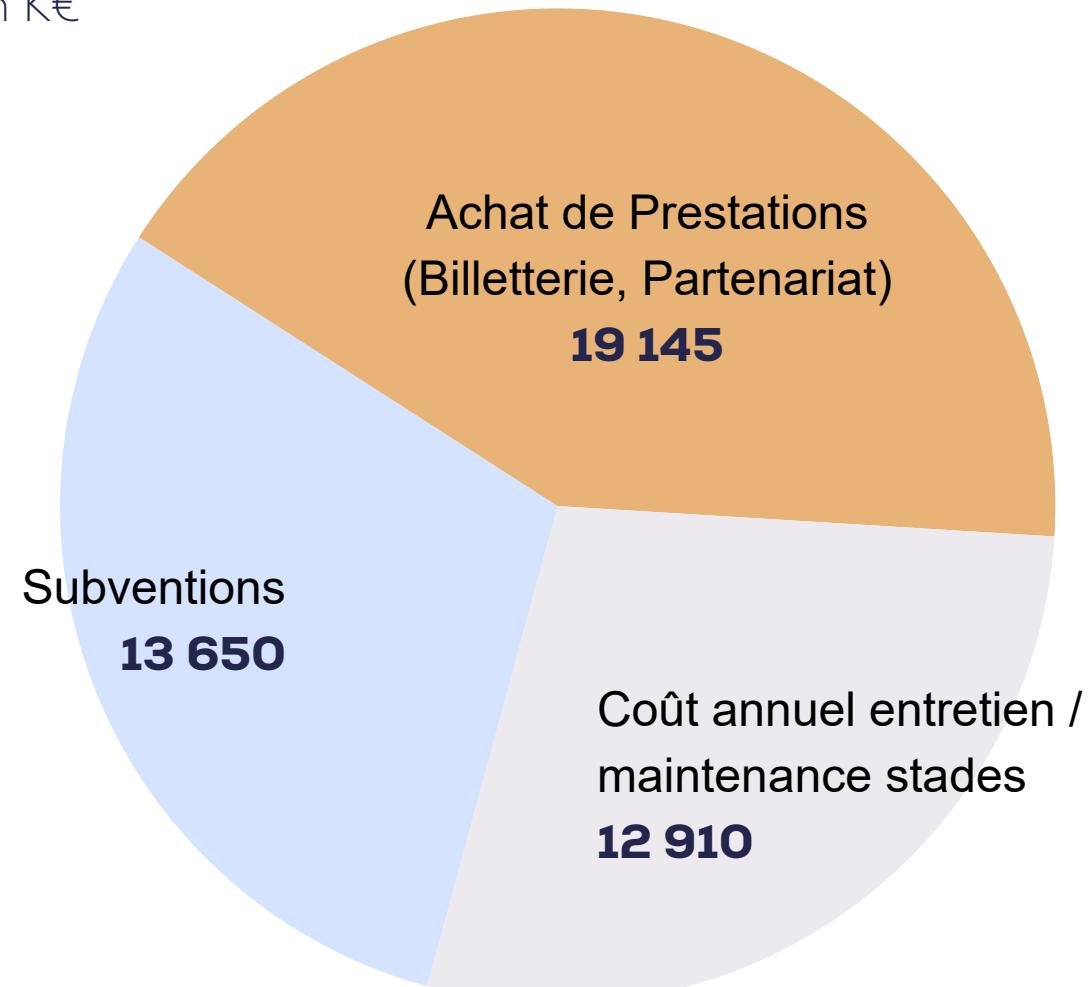
10 clubs professionnels sont exploitants directs ou indirects de leur stade. Les collectivités territoriales assurent donc pour **20 stades (7 Top 14 et 13 de Pro D2)** les frais de fonctionnement, d'entretien et de maintenance des équipements. Ce montant de contribution des collectivités territoriales, qui ne transite pas par l'économie des clubs via les subventions ou les achats de prestations, doit ainsi être ajouté au poids économique du rugby professionnel. **Il a été évalué à 12 910k€ au titre de la saison 2024-2025.**

De plus, en tant que partenaires historiques des clubs professionnels, les collectivités contribuent, au travers de dépenses de subventions ou d'achats de subventions, à l'économie du rugby. Ces aides, évaluées à 13 650 k€ pour les subventions et à 19 145 k€ pour les prestations, ne doivent cependant pas être comptabilisées en tant que tel dans le poids économique global dans la mesure où les clubs utilisent ces ressources pour financer leurs propres dépenses.



Contribution collectivités territoriales aux clubs professionnels (1)

En K€



**CONTRIBUTIONS DES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
AU RUGBY PROFESSIONNEL**

45,7

millions d'euros

DONT

12,9

millions d'euros

retenus dans le poids économique du
rugby professionnel

(1) Sources : A2R, traitement CDES, CDES,
Chambres Régionales des Comptes

Les contributions du rugby professionnel

Cotisations patronales et impôts/taxes

Si les cotisations salariales ont déjà été incluses dans les dépenses clubs (masse salariale, voir p.19), il convient d'évaluer d'autres contributions du rugby professionnel aux finances publiques : les cotisations sociales "employeur" ainsi que les impôts et les taxes (impôt sur les sociétés, taxe foncière, etc.). D'après les données récoltées, les cotisations patronales et les différents impôts et taxes s'élèvent à 124 082 k€ en 2024-2025.

Les cotisations patronales et impôts et taxes de la LNR et des clubs professionnels

En k€, saison 2024-2025



Cotisations patronales



Impôts et Taxes

124,1
millions d'euros

Les cotisations salariales sont déjà incluses dans les dépenses clubs (masse salariale).

Les contributions du rugby professionnel

Les taxes de solidarité

La solidarité étant un principe important du modèle sportif européen et français, le développement de l'attractivité du rugby profite aux acteurs de la filière ou aux finances publiques, au travers de mécanismes ou de taxes "de solidarité".

D'une part, l'augmentation des montants de vente des droits de retransmissions télévisuels (voir p.16 et 18), via la "Taxe Buffet" (5% prélevés sur le montant des droits), permet le versement de 5 995 628€ au sport amateur.

Si cette somme est déjà incluse dans les dépenses de la LNR, ce n'est pas le cas, des prélèvements sur les montants des paris sportifs. En effet, si les gains des paris sportifs ne sont soumis à l'impôt que dans quelques cas spécifiques, la loi prévoit un prélèvement sur les sommes engagées par les parieurs pour les paris sportifs. Le taux de prélèvement est ainsi fixé à 5,7% des sommes engagées (mises).

En raison du montant des paris (voir p.25), le montant de ce prélèvement est évalué à 7 934 400€.

Au total, le montant de ces mécanisme ou de taxes de solidarité s'élèvent à 13,93 M€ dont 7,9 M€ additionnels retenus dans le poids économique du rugby professionnel, le solde étant intégré dans les 29 dépenses de la LNR.



TAXES DE SOLIDARITÉ

RUGBY PROFESSIONNEL

13,93

millions d'euros

DONT

7,93

millions d'euros

retenus dans le poids économique du rugby professionnel

Un rapport loyal du rugby aux finances publiques

Le rugby professionnel a un rapport loyal à l'argent public : si les collectivités territoriales sont des partenaires historiques, et d'un **soutien non démenti et essentiel aux clubs professionnels** (voir investissement stades p.34), ceux-ci, accompagnés de la LNR, contribuent également aux finances publiques.

Ainsi, **les différents cotisations**, impôts ou taxes versés par le rugby professionnel sont d'un **montant plus de 4 fois supérieur à l'argent public que celui-ci reçoit**, sans compter sa participation à la valorisation des territoires (voir p.36).

Comparatif de la contribution de la puissance publique en faveur du rugby professionnel vs la contribution du rugby professionnels aux finances publiques
En k€, saison 2024-2025

| Contribution | Contribution |
|-----------------------------------|--------------------------|
| Puissance Publique | rugby professionnel |
| en faveur du rugby professionnel* | aux finances publiques** |

*subventions et achats de prestations, fonctionnement Stade

** cotisations salariales et patronales, impôts et taxes, droit aux paris



Les emplois soutenus

05

Emplois directs

LNR et clubs professionnels

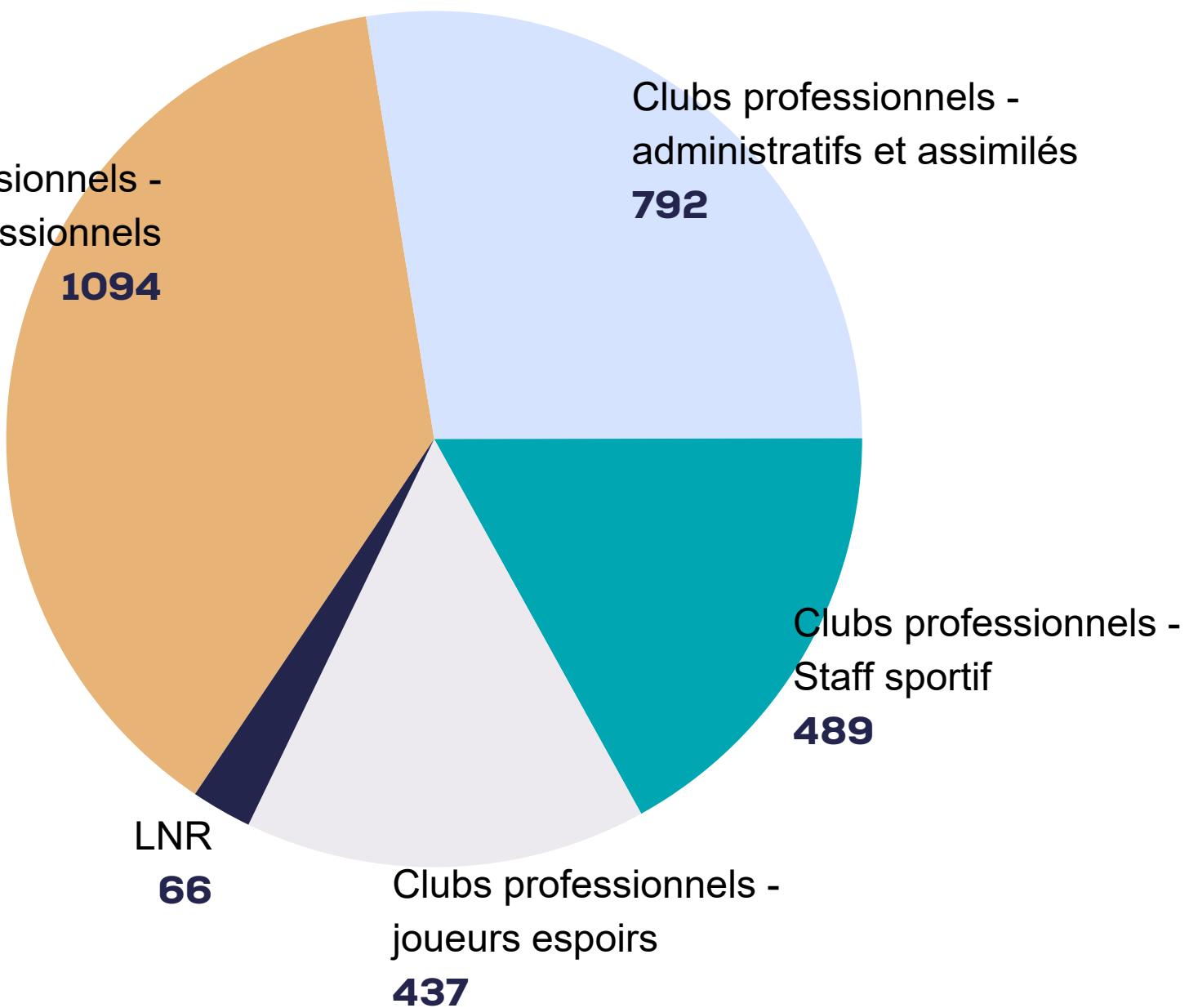
La Ligue Nationale de Rugby emploie 66 salariés équivalent temps plein au 30 juin 2025 (+18 par rapport en 2019).

D'après les données LNR et Unipaar, **les 30 clubs professionnels évoluant en TOP 14 et PRO D2 disposaient, à la même date, de 2878 salariés équivalent temps plein (+24%).** Cette croissance a notamment été portée notamment – le nombre de joueurs étant limité dans les effectifs – par un développement des staffs sportifs et administratifs.

Ainsi un club professionnel de TOP 14 et de PRO D2 compte respectivement 39 et 16 salariés administratifs et assimilés en moyenne, dont certains s'appuient par ailleurs sur des filiales ou des prestataires et fournisseurs pour l'organisation quotidienne ou la livraison des manifestations sportives (voir ci-après l'emploi indirect).

Estimation des emplois directs du rugby professionnel (en ETP)

Saison 2024-2025



Source : LNR, Unipaar, CDES

Emplois indirects

Sur la base des données issues des études d'impact économique des clubs par le CDES et de l'observatoire d'exploitation des stades de la LNR, une évaluation des emplois indirects soutenus par la LNR et les clubs professionnels a été réalisée selon deux « temps » distincts :

- **Pour la gestion quotidienne des clubs** ou leur diversification (restauration, formation, exploitation du stade, etc.).
- **Pour la livraison des manifestations** de saison régulière ou de phases finales.

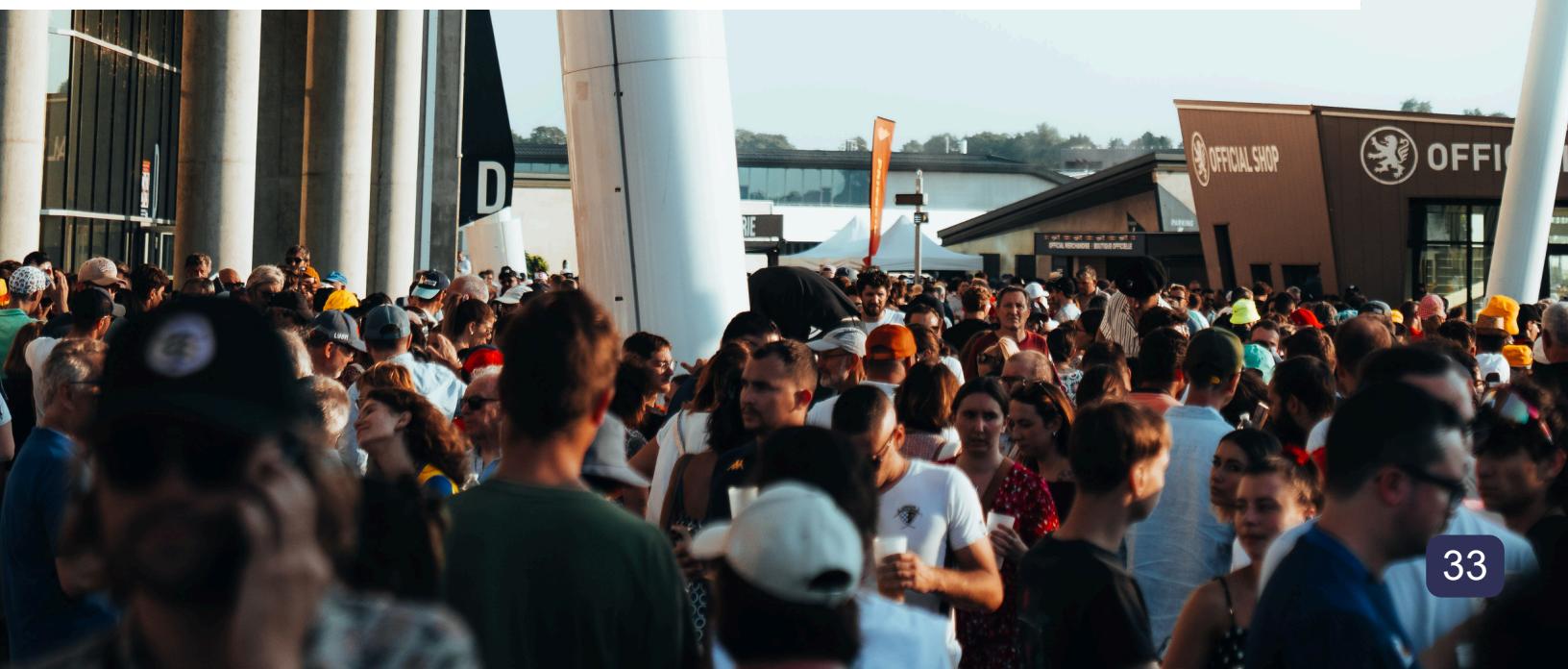
La plupart de ces emplois sont à temps partiel, temporaires ou intérimaires.

Sur une saison pleine, ils représentent cependant un volume horaire cumulé relativement conséquent. Ainsi, en les calculant sur la base d'équivalent temps plein, **le rugby professionnel soutient 940 emplois indirects**.

Source : LNR, CDES étude d'impact multiclubs



| | |
|--|------------|
| Jour de Match - LNR | 51 |
| Jour de Match - Clubs Professionnels | 466 |
| Hors jour de match - LNR | 27 |
| Hors jour de match - Clubs Professionnels | 396 |
| TOTAL EMPLOIS INDIRECTS Saison 2024-2025 | 940 |



Emplois induits

L'activité économique produite par le rugby professionnel profite à d'autres secteurs d'activités (commerce, transports, restauration, hébergement) grâce notamment à l'organisation des manifestations sportives et les dépenses hors club ou LNR réalisés par les accrédités et surtout par les spectateurs.

Sur la base du montant dépensé hors circuit économique des acteurs du rugby (LNR et clubs) et en utilisant des données produites par l'INSEE (fiches sectorielles), il a été possible d'évaluer les emplois induits soutenus par le rugby professionnel.

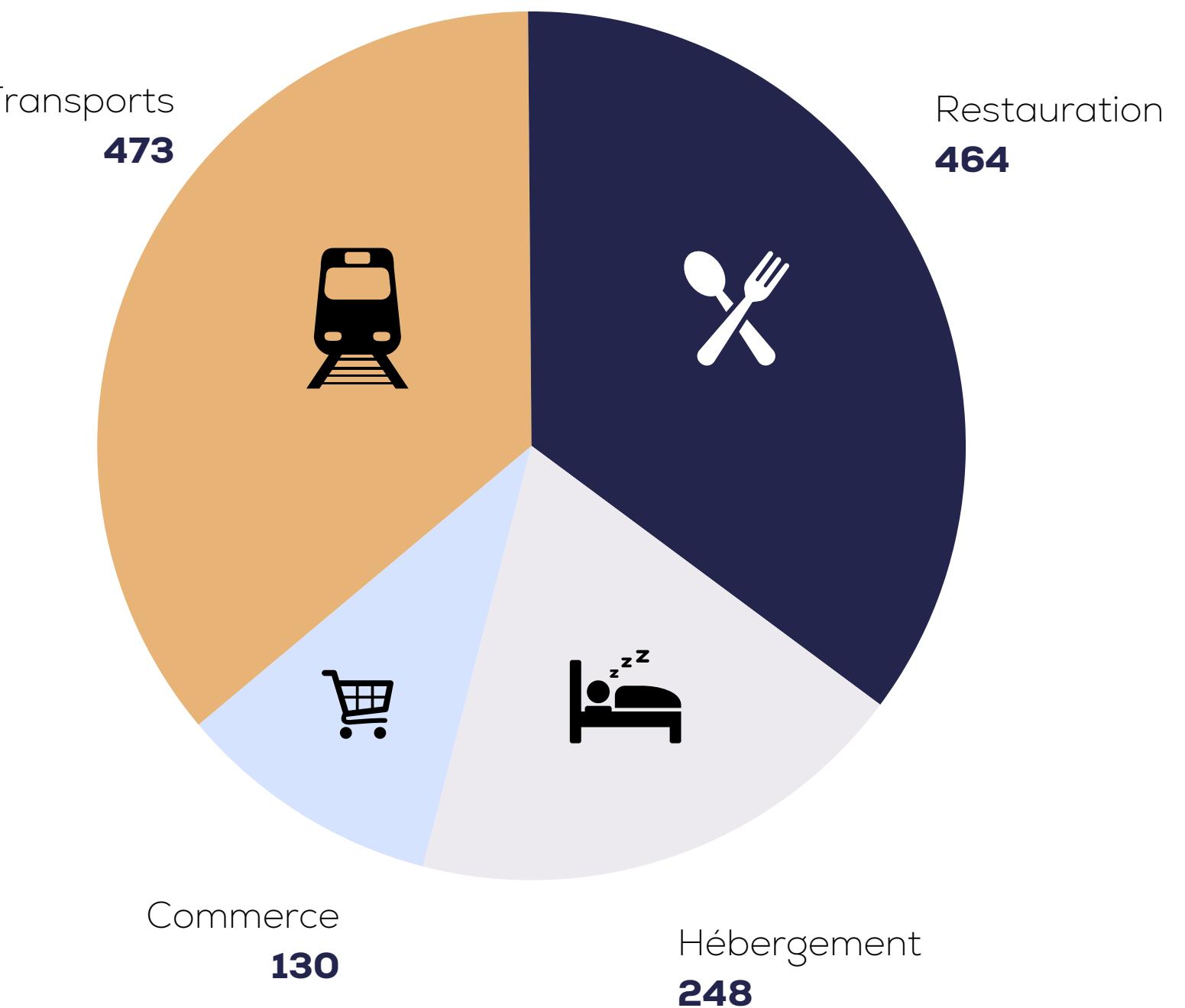
Le rugby professionnel contribue ainsi à soutenir 1315 emplois induits.

1315

EMPLOIS INDUITS

Estimation des emplois induits

Saison 2024-2025





Autres sources de rayonnement

06

Investissements infrastructurels

Partage public / privé sur investissement stades

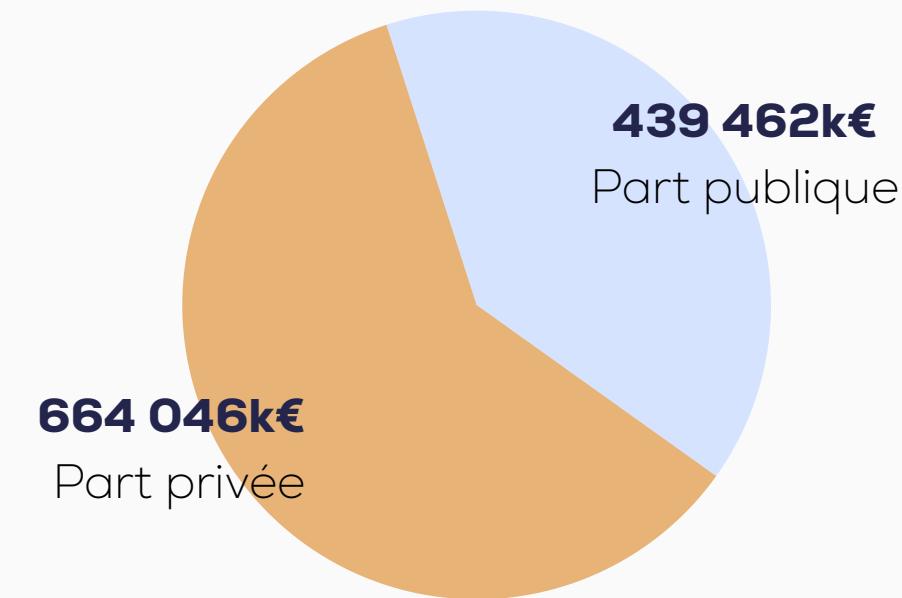
1,1
milliard d'euros
sur 15 ans

INVESTISSEMENTS POUR LES INFRASTRUCTURES

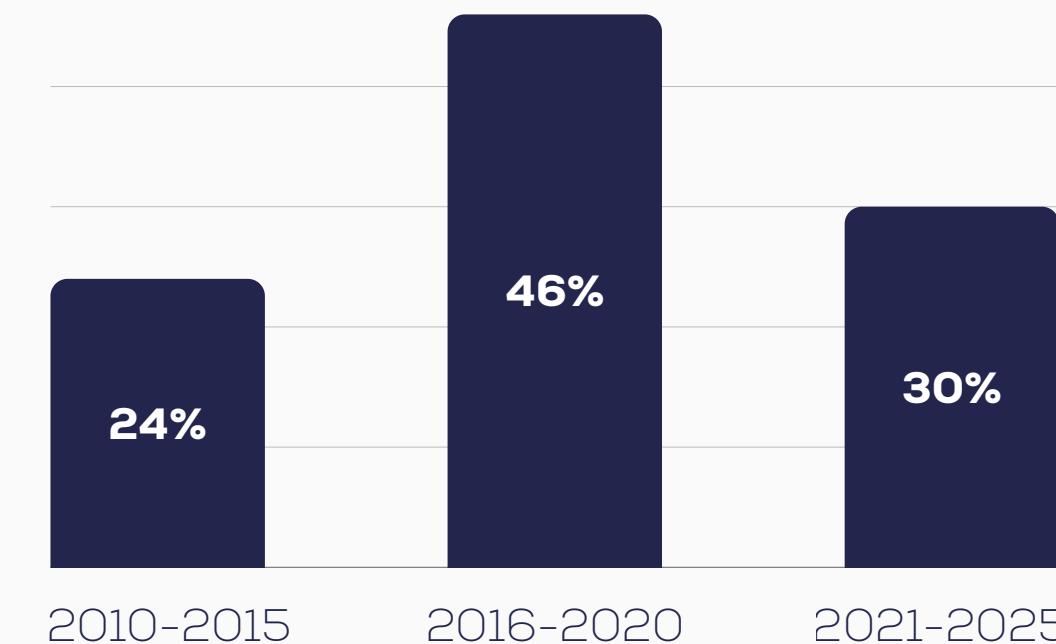
Majoritairement portés par le privé : clubs professionnels et investisseurs privés ont été à hauteur de 60% les principaux moteurs de cette révolution.

Depuis 2010, la LNR mène une politique très volontariste sur les infrastructures, **à travers notamment son guide de recommandations et d'évaluation du Label Stades.**

Bien que le rugby professionnel français n'ait pas bénéficié de l'accueil d'évènements internationaux pour contribuer administrativement et financièrement au renouvellement de son parc infrastructurel (la coupe du Monde 2023 se déroulant dans des stades de football), il n'en a pas moins **modernisé et renouvelé quasi intégralement ses stades en 15 ans**, tout en développant des centres d'entraînement modernes.



**Répartition des
investissements
infrastructurels dans
le rugby professionnel**
En k€, de 2010 à 2025



**Répartition par
période de
l'investissement
infrastructurel**
En %, saison 2010 à
2025

Source : LNR

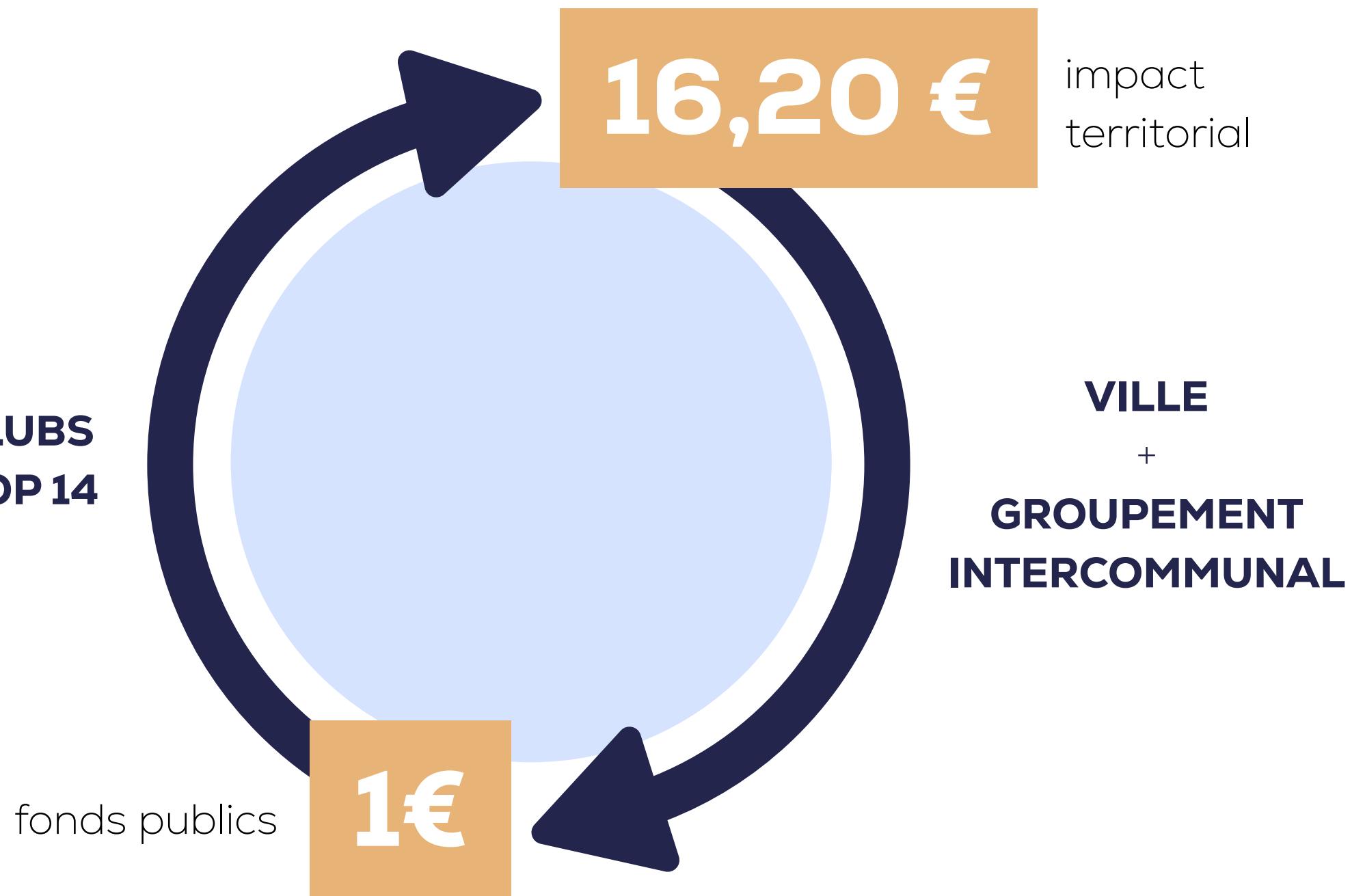
Contribution économique aux territoires hôtes

Un impact club 16 fois supérieur à l'investissement public

Il est régulièrement souligné que les collectivités territoriales bénéficient d'un retour sur investissement favorable pour leur territoire en mettant les clubs professionnels dans les meilleures dispositions pour qu'ils puissent performer.

D'après les études d'impact multiclubs réalisées par le CDES, **1 € de fonds publics injectés dans un club de TOP 14 génère en moyenne un impact de 16,20 € pour sa ville et/ou son groupement intercommunal** (Métropoles, Communautés urbaines, d'agglomération ou de communes).

NB : En élargissant à toutes les collectivités territoriales (c'est-à-dire pas uniquement aux communes/groupements de communes), l'impact pour le territoire est de 9,20 € pour 1€ d'argent public injecté dans les clubs.



Rayonnement

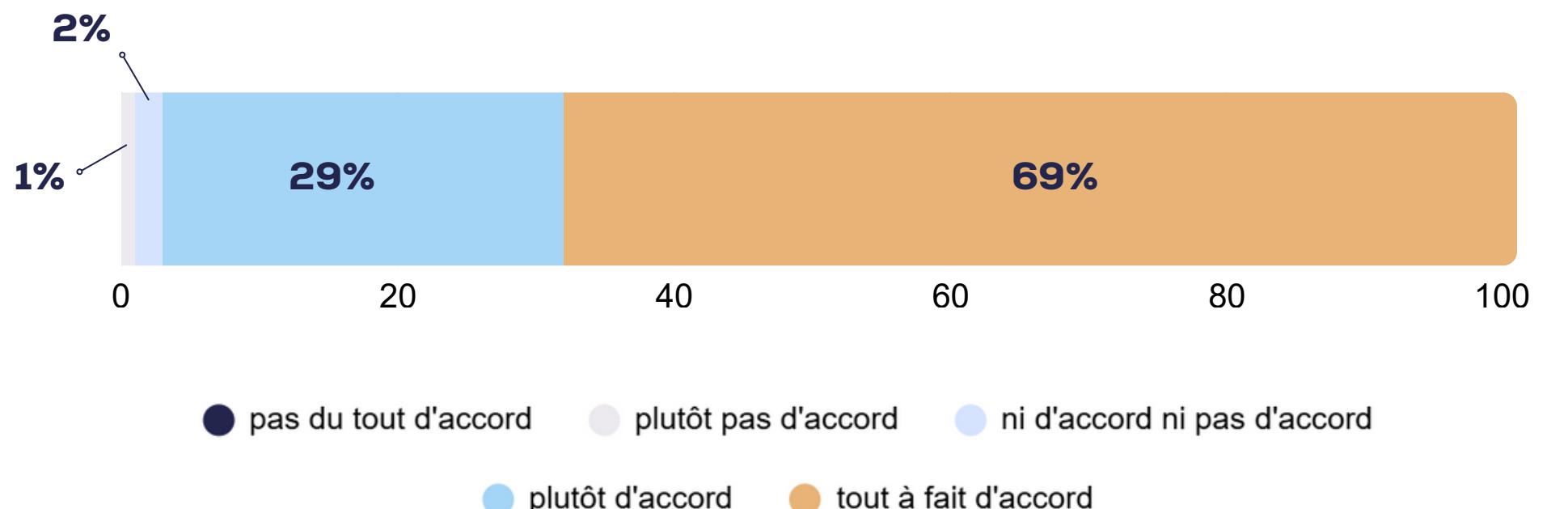
Territorial

Le rugby professionnel n'est pas seulement un acteur économique qui dépense sur ses territoires.

Il contribue aussi, tant durant la saison régulière qu'à l'occasion des phases finales, à **l'attractivité et au rayonnement des territoires** accueillant un club de rugby, ou des villes hôtes des phases finales.

Contribution des clubs de rugby professionnels de TOP 14 et PRO D2 au rayonnement de son groupement intercommunal

Moyenne en %, saison 2024-2025

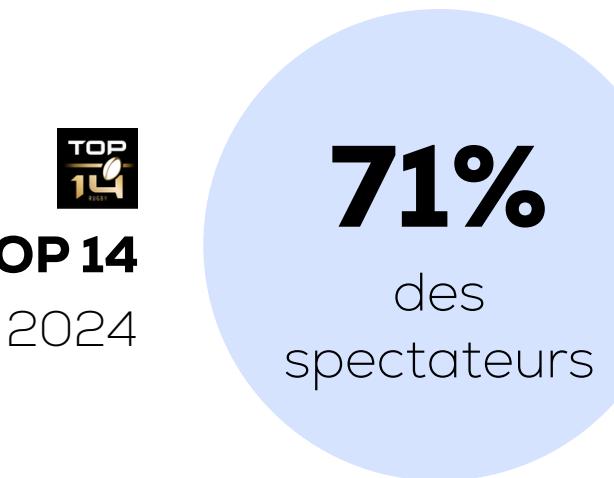


Source : Etudes d'impacts multiclubs LNR, CDES, 2024-2025

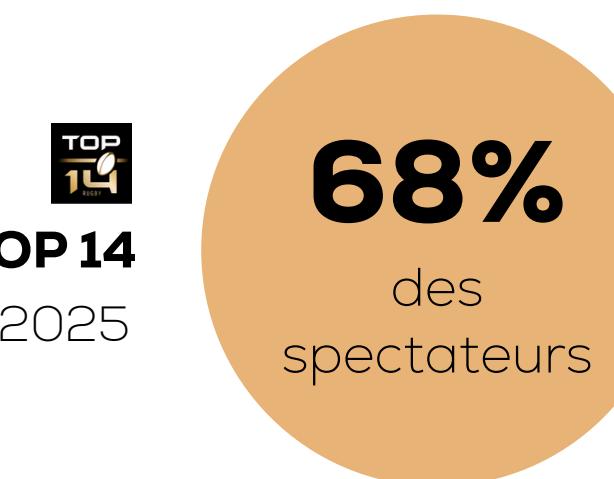


Rayonnement

Visibilité



FINALE TOP 14
Marseille 2024



DEMI-FINALES TOP 14
Lyon 2025

déclarent que leur séjour **leur a donné envie de revenir visiter la ville dans le cadre d'un séjour touristique**

n'étaient jamais venus à Lyon

Méthodologie

07

Cadrage général

La Ligue Nationale de Rugby a mandaté le Centre de Droit et d'Economie du Sport pour **évaluer, au niveau macroéconomique, le volume d'activité économique produit par le rugby professionnel français.**

L'approche du CDES mixe **deux types d'indicateurs** et comporte :

- D'une part, **certains éléments non monétaires**, tels que le nombre d'emplois soutenus, le nombre de spectateurs accueillis dans les stades des clubs de TOP 14 et PRO D2 ou encore la contribution des clubs de rugby professionnel à la notoriété et l'attractivité territoriale.
- D'autre part, **des éléments monétaires**, en particulier l'évaluation de l'activité économique produite par le rugby professionnel.

Le poids économique du rugby professionnel s'entend ainsi comme le volume d'activité produit en France par le fonctionnement opérationnel quotidien des acteurs, les opérations liées à l'organisation des rencontres de rugby professionnel (saison régulière, phases finales, matchs européens disputés en France), et les dépenses de l'écosystème lié à la LNR et aux clubs.

Une approche par les dépenses



Dans l'optique présentée en page précédente, et d'un point de vue méthodologique, une approche par les dépenses a été privilégiée, conformément à une méthodologie développée par le CDES, en conformité avec une approche préconisée par le ministère des Sports ou d'autres organismes.

Le périmètre d'analyse se limite à la LNR et aux sociétés commerciales des trente clubs professionnels, pour la saison 2024-2025. Elle exclut (ou minore largement) une partie de l'activité économique qui pourrait être induite par le développement du rugby professionnel (Equipes nationales FFR, activité économique de l'EPCR, associations supports...).

En raisonnant sous la méthodologie du poids économique, **aucun multiplicateur n'a été utilisé** pour évaluer une activité indirecte ou induite. Il ne faut en effet pas faire de confusion entre poids et impact économique qui sont deux concepts différents et ne mobilisent pas les mêmes approches méthodologiques.

En effet si le calcul d'impact se rattache aux théories de la croissance économique et repose sur un exercice contrefactuel, le poids économique relève d'une évaluation effectuée dans le cadre des agrégats de la comptabilité nationale. Il peut être appréhendé par diverses approches : par les revenus, par les dépenses (ce qui est le cas de notre étude) ou par les emplois.

Les acteurs étudiés

LES « ACTEURS SPORTIFS »



La Ligue Nationale de Rugby et les trente clubs professionnels de rugby prenant part aux rencontres de championnat (TOP 14 et PRO D2) et de compétitions européennes (Champions Cup, Challenge Cup).

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



Les collectivités territoriales, qui accueillent un club professionnel, et accompagnent leur modèle économique par le versement de subventions, l'achat de prestations, ou la prise en charge des coûts de fonctionnement des enceintes sportives (20 stades de TOP 14 et PRO D2 sur 30 en 2024-2025).

LES « PUBLICS »



- **Les spectateurs**, assistant aux rencontres professionnelles, et contribuant à l'économie du rugby par leurs dépenses *in stadia* (billetterie, restauration, merchandising) ou hors stade (restauration, transports, hébergement, tourisme).
- **Les accrédités**, soit les équipes professionnelles, les officiels de matchs (arbitres, représentants FFR, référents opérations Matchs LNR...), et les médias non diffuseurs.
- **Les médias**, diffusant les compétitions professionnelles et contribuant à sa valorisation aux travers d'émissions ou rédactions de journalistes dédiées.
- **La production TV**, via les frais de production des rencontres et des émissions rugby.
- **Les prestataires**, participant notamment à l'activité quotidienne des clubs et de la ligue ainsi qu'à la livraison des rencontres du rugby professionnel.
- **Les partenaires privés** de la LNR et des clubs à travers leurs dépenses d'activation.

La collecte des données

Les données nécessaires à la réalisation ont été collectées de plusieurs façons :

Données comptables de l'Autorité de Régulation du Rugby (A2R) et des clubs

Fournies par la Ligue Nationale de Rugby et par la Commission des Contrôles des Clubs Professionnels (CCCP, ex-DNACG).

Données relatives aux dépenses des médias, de la production TV, des partenaires, des collectivités territoriales

Reposant sur des entretiens qualifiés avec des experts du secteur, représentant le cas échéant chacune des entités, mais aussi pour partie sur des données réelles et sur des données extrapolées issues de la base de données CDES (pôle “études”, pôle “formation” et notamment DU de Stadium Manager).

Données relatives aux dépenses des spectateurs et des accrédités

Issues du programme d'études d'impact économique pour les clubs professionnels, mené par le CDES à l'initiative de la LNR au cours de la saison 2024-2025 mais aussi des études d'impact économique des phases finales du TOP 14. Elles ont permis de déterminer des comportements d'achats types des spectateurs, et ont fait l'objet d'un traitement statistique par les équipes du CDES.

Données relatives aux paris sportifs

Collectées auprès des organismes de régulation officiels (notamment l'Autorité Nationale des Jeux (ex-ARJEL))

Données relatives à l'emploi

Issues des études d'impact précitées, et de l'observatoire d'exploitation des stades LNR, d'entretiens qualifiés avec des représentants de clubs professionnels, corps intermédiaires du rugby, ou experts du secteur.

A propos du CDES

“ *Un ancrage universitaire et un engagement auprès du secteur du sport* **”**

Par le profil de nos membres et nos nombreuses missions d'accompagnement d'acteurs du mouvement sportif, nous possédons une équipe complémentaire et pluridisciplinaire, habituée à travailler avec le monde fédéral et disposant d'une expérience importante dans la réalisation de questionnaires et l'analyse des politiques sportives.

Depuis sa création en 1978, les travaux du Centre de Droit et d'Économie du Sport s'inscrivent dans une approche résolument pluridisciplinaire qui en fait toute son originalité et toute sa force. S'attachant à concilier rigueur universitaire et immersion dans la réalité quotidienne du sport, il a développé de nombreuses activités : l'Expertise, la Formation et des Publications, qui en font une véritable référence dans le secteur Sport.

Connaissance fine du secteur sport et de ses acteurs institutionnels.

Forte expertise dans l'analyse territoriale du sport.

Regard original et unique sur les questions sportives grâce à une approche pluridisciplinaire et à un ancrage universitaire.

Références CDES



Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS)

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS)





ÉTUDE RÉALISÉE PAR LE CDES

Contacts

Christophe LEPETIT

Directeur des études économiques
lepetit@cdes.fr

Guillaume GOUZE

Consultant senior
gouze@cdes.fr